



CONSEIL DE QUARTIER

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la troisième réunion du conseil d'administration du Conseil de quartier du Vieux-Limoilou, tenue le mercredi 15 mars 2023 à 19 h, au Centre communautaire Ferland, 1600, 8e Avenue

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote

Raymond Poirier	Président
Julie Bellavance	Vice-présidente
Martin Claveau	Trésorier
Pascal Marier-Dionne	Secrétaire
Diane Charuest	Administratrice
Karim Chahine	Administrateur
Marjorie Ramirez	Administratrice
Michaël Gosselin	Administrateur
Nicolas Jean	Administrateur

ABSENCES :

Aude Brassard-Hallé	Administratrice
Sébastien Lachance	

IL Y A QUORUM.

ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques
Jackie Smith	Conseillère municipale du district de Limoilou

Outre les personnes mentionnées, 4 personnes ont assisté à la rencontre du 15 mars 2023.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée 19 h
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour 19 h 02
3. Adoption des procès-verbaux du 16 janvier et du 15 février 2023 19 h 05
4. Période d'information de la conseillère municipale 19 h 10
5. Période de questions et de commentaires du public 19 h 20
6. Point de suivi quant à l'avancement du dossier de végétalisation et de revitalisation des ruelles sous la propriété de Revenu Québec 19 h 35
7. Discussion – aménagement du viaduc de la 18 e Rue 19 h 45
8. Discussion – corridors scolaires de l'école Grande-Hermine et Saint-Fidèle 19 h 55
9. Discussion – qualité de l'air et pollution atmosphérique dans le Vieux-Limoilou 20 h 10
10. Point d'information concernant l'assemblée publique autour du rapport d'experts indépendants mandatés par le MELCCFP sur la pollution atmosphérique dans le Vieux-Limoilou organisée par le conseil de quartier 20 h 20
11. Période de suivi des projets en cours ou en développement 20 h 25
 - Limoil'Air
 - Sécurité routière 2022 et 2023
 - Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou
 - Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou
12. Période de suivi concernant les comités externes du conseil de quartier 20 h 40
 - Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville
 - Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec
 - Comité cohabitation Port-Communauté
 - Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles
 - Table de concertation Vélo des conseils de quartier
 - Table de concertation Mobilité des quartiers centraux
 - Table d'acteurs clés des quartiers Canardière
 - Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec
 - Comité pour un quartier Stadacona bienveillant
 - Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou
13. Période de suivis des résolutions en attente de réponse 21 h
14. Discussion – nouveaux projets en développement au conseil de quartier 21 h 05
15. Discussion - report de la prochaine édition du Coup de pousses de Limoilou 21 h 15
16. Fonctionnement du conseil de quartier 21 h 25
 - Correspondances et communications
 - Trésorerie et paiements à venir
 - Rapport annuel et AGA
17. Divers 21 h 35
 - Séance d'information – Travaux dans le Vieux-Limoilou en 2023
18. Levée de l'assemblée 21 h 40

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 19 h10. Raymond Poirier souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Raymond Poirier fait la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARTIN CLAVEAU, IL EST RÉSOLU par le conseil d'administration du conseil de quartier d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 15 mars 2023, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption des procès-verbaux du 16 janvier et du 15 février 2023

Les membres conviennent de reporter l'adoption des procès-verbaux à leur assemblée ordinaire d'avril, qui aura lieu juste avant l'assemblée générale annuelle.

4. Période d'information de la conseillère municipale

Jackie Smith prend la parole. Elle mentionne :

- Qu'elle pense que la parution récente du rapport sur la qualité de l'air dans Limoilou, qui a mis en lumière l'ampleur de la pollution dans les quartiers centraux, alimentera les réflexions de la Ville, qui ne pourra désormais plus ignorer les problèmes.
- Que des projets seront réalisés cet été pour sécuriser les corridors scolaires des écoles Stadacona et Grande-Hermine. La conseillère ajoute que le réaménagement de la rue de l'Espinay, qui relie les deux écoles, est au cœur des plans de la Ville. Elle mentionne, en outre, que la municipalité prévoit élargir les trottoirs de la 4e Avenue, de la 14e Rue et de la 10e Rue. À une question de Pascal Marier-Dionne, Jackie Smith répond que la Ville peine à trouver de nouveaux brigadiers et de nouvelles brigadières scolaires pour assurer la sécurité des élèves qui se rendent à l'école à pied.
- Qu'un club de boxe s'installera probablement dans les locaux de l'ancien garage de la rue Bibaud.
- Que le dépanneur de la rue des Meules sera agrandi.

- Que 17 % des boisés près du parc industriel font l'objet d'un projet de construction immobilière. Dans ce contexte, la conseillère admet qu'une grande révision du plan directeur d'aménagement et de développement sera nécessaire.
- Qu'elle a assisté à une présentation fort intéressante au sujet du transport et accompagnement des personnes âgées de Limoilou. La conseillère mentionne que le RTC songe à donner une nouvelle vocation à ses Flexibus.

5. Période de questions et commentaires du public

Pascal Marier-Dionne se demande si les membres ont pu profiter du projet de réforme de la collecte sélective. L'administrateur explique qu'il n'a pas pu y disposer de ses bouteilles, les bacs étant toujours pleins. Raymond Poirier invite le secrétaire à se renseigner auprès de Recyc-Québec au nom du conseil de quartier.

6. Point de suivi quant à l'avancement du dossier de végétalisation et de revitalisation des ruelles sous la propriété de Revenu Québec

Une citoyenne, membre du comité de la ruelle des Oiseaux de passage, mentionne qu'elle a pu assister, avec l'un de ses voisins, à une rencontre du conseil d'arrondissement afin d'en savoir plus quant à la parution du rapport d'expert. La citoyenne explique que le rapport n'est toujours pas prêt, mais que sa parution serait imminente. Le 6 avril prochain, les membres des comités de ruelle rencontreront plusieurs acteurs de la Ville qui travaillent sur le dossier de végétalisation et de revitalisation des ruelles sous la propriété de Revenu Québec.

La citoyenne explique que la ruelle des Oiseaux de passage pourra profiter du programme de verdissement de la Ville. Elle regrette toutefois que son comité ne puisse pas concrétiser ses projets structurants.

Raymond Poirier pense que si les comités de ruelle se dotaient de plans d'aménagement, le conseil de quartier pourrait les afficher dans le quartier de manière à les rendre plus concrets. Une visite guidée pourrait aussi être organisée afin que les citoyens puissent prendre connaissance des projets des comités. La citoyenne en discutera avec ses compères.

7. Discussion – aménagement du viaduc de la 18 e Rue

Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier de Lairet a fait part à la Ville de ses préoccupations quant à l'aménagement de la 18^e Rue et de son viaduc. Le conseil de quartier du Vieux-Limoilou aimerait, lui aussi, exprimer ses regrets quant au plan de la Ville, qui lui semble peu ambitieux. À cet effet, il propose une résolution aux membres.

RÉSOLUTION 22-03-08 CONCERNANT LE RÉAMÉNAGEMENT PRÉVU DU VIADUC FERROVIAIRE DE LA 18E RUE

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou a pris connaissance des préoccupations et des doléances exprimées par le conseil de quartier de Lairet concernant le réaménagement projeté du viaduc de la 18^e Rue;

CONSIDÉRANT que le conseil de quartier du Vieux-Limoilou était également partie prenante du comité-conseil concernant le réaménagement de la 18^e Rue, aux côtés de représentants du conseil de quartier Lairet, et de résidente.e.s des secteurs concernés;

CONSIDÉRANT que, dans sa forme actuelle, la 18^e Rue représente une fracture urbaine entre les quartiers Lairet et Vieux-Limoilou, et les enjeux de sécurité qui y sont observés limitent la mobilité active entre les deux secteurs;

CONSIDÉRANT que, aux côtés du chemin de la Canardière, l'artère représente également l'un des rares liens est-ouest entre le Vieux-Limoilou et Maizerets, pour cyclistes et piéton.ne.s;

CONSIDÉRANT que ces fonctions et cet apport pour le transit actif ne disparaîtront pas avec l'arrivée du Tramway de Québec, peu importe les décisions d'aménagements qui sont prises, et que de ce fait, une place viable à l'attention des piétons et des cyclistes doit être prévue;

CONSIDÉRANT que les modélisations réalisées par la Ville de Québec ne semblent pas tenir compte du principe de l'évaporation du transit automobile, et assume plutôt le déplacement du trafic dans une logique de 1 pour 1;

CONSIDÉRANT que les déplacements actifs sont fréquents et nombreux dans le secteur, desservi par plusieurs arrêts d'autobus, et bordant diverses institutions - cégep, école secondaire, garderie - impliquant une sensibilité particulière pour la sécurité des déplacements actifs dans le secteur;

CONSIDÉRANT que cette sensibilité était jugée prioritaire par le comité-conseil mis en place il y a quelques années afin de réfléchir à ces nouveaux aménagements;

CONSIDÉRANT qu'il avait été convenu par le comité-conseil qu'un des moyens les plus simples afin de réduire la vitesse et l'intensité de la circulation sur l'artère était de réduire la largeur des voies automobiles et de profiter de l'espace libéré afin de laisser plus de place aux déplacements actifs en bordure de la 18e Rue;

CONSIDÉRANT que l'absence de voie cyclable sur la 18e Rue diminue la place des transports actifs sur l'artère, limite la sécurité des liens actifs entre les quartiers Lairet, Maizerets et Vieux-Limoilou, et insécurise les déplacements cyclistes qui seront effectués sur l'artère, peu importe les aménagements réalisés;

CONSIDÉRANT que la mise en place d'une bande cyclable continue aurait également contribué à sécuriser les déplacements cyclistes sous le viaduc du CN;

CONSIDÉRANT que l'objectif des aménagements permanents devraient être pensés d'abord et avant tout pour réduire l'intensité et la vitesse de la circulation automobile;

CONSIDÉRANT que l'étude Mon environnement, ma santé recommande d'offrir plus de place aux transports actifs afin de réduire l'apport du transit automobile à la pollution atmosphérique dans les quartiers de Limoilou;

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR DIANE CHARUEST, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou :

AIMERAIT que la Ville de Québec revoie sa position quant à la nature et la fonction de la 18e Rue, celle-ci n'étant pas limitée au transit automobile, et ayant des fonctions beaucoup plus larges, servant de lien actif entre trois quartiers;

SALUE certains des aménagements prévus, comme l'élargissement des trottoirs, notamment à l'intersection du boulevard Benoit-XV et de la 3e Avenue;

DÉPLORE, en parallèle, d'autres choix urbanistiques effectués par la Ville de Québec quant à l'aménagement de la 18e Rue, et tout particulièrement l'absence d'une voie cyclable;

ESTIME qu'un accès cyclable n'est pas viable ou adéquat si, pour garantir la sécurité des cyclistes, on invite ceux-ci à se déplacer en marchant à côté de leur vélo, comme cela a été le cas lors d'une assemblée publique du conseil de quartier de Maizerets et rapporté dans un article sur Monlimoilou;

DÉPLORE que la synchronisation des feux soit pensée pour 50 km/h plutôt que 40 km/h;

ESTIME que le réaménagement projeté de la 18e Rue représente une occasion ratée afin de rendre l'artère plus conviviale et plus sécuritaire, et, ce faisant, que le projet qui sera réalisé ne correspond pas aux propositions mises de l'avant par le comité-conseil mis en place par la Ville, ni aux espoirs des conseils de quartier concernés;

ESPÈRE que ces éléments puissent être ajustés et corrigés, sachant que l'agenda des travaux projetés est très court, les travaux étant prévus dès l'été 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jackie Smith pense que la résolution devrait faire mention du fait que le rapport sur la qualité de l'air recommande à la Ville de réduire la capacité routière dans les quartiers centraux et de favoriser les déplacements actifs. Elle ajoute que la 18e Rue devra absorber le trafic généré par les travaux associés au tramway. Michael Gosselin mentionne que le plan de la Ville ne tient pas compte du phénomène d'évaporation des voitures.

Jackie Smith mentionne que les trottoirs sous le viaduc seront élargis, tout comme la chaussée. Un accotement d'un mètre de largeur de part et d'autre de la chaussée sous le viaduc sera aussi aménagé afin de faciliter le passage des cyclistes, qui devront toutefois emprunter la voie de droite sur la 18e Rue.

Raymond Poirier, comme les autres administrateurs, pense qu'une bande cyclable devrait impérativement être aménagée sur l'artère. La largeur des voies de déplacement devrait, selon le président, être limitée à l'espace raisonnable qu'occupent les véhicules afin de limiter la vitesse des automobilistes sur l'artère de transit.

8. Discussion – corridors scolaires de l'école Grande-Hermine et Saint-Fidèle

Raymond Poirier pense que le conseil de quartier pourrait faire part à la Ville de ses commentaires au sujet du plan de réaménagement des corridors scolaires des écoles Grande-Hermine et Saint-Fidèle. Il aimerait que les membres discutent des grandes lignes de l'avis à transmettre. Raymond Poirier croit que cinq des grands thèmes qui préoccupent les membres du conseil pourraient être mis de l'avant, dont :

- Le manque d'attention portée aux rues situées au sud du quartier (incluant la 3^e Rue, la 11^e Rue et la 4^e Avenue)
- La vision des corridors scolaires limitée aux rues situées au pourtour des écoles. La vision de la Ville aurait pu être plus large et s'appliquer, entre autres, aux ruelles et aux débarcadères qu'utilisent les parents qui conduisent leur enfant à l'école en voiture.

En somme, Raymond Poirier pense que l'analyse de la Ville pour trouver des solutions aux problèmes de sécurité des déplacements scolaires ne correspond pas bien à la réalité des résidents du Vieux-Limoilou. Il croit, en outre, que la municipalité devrait considérer la conversion de la rue la rue Royal-Roussillon, près de la 13^e Rue, en rue partagée.

Martin Claveau se demande si la Ville projette d'allonger la piste cyclable de la 12^e Rue. Il pense que le déneigement des rues, en outre, compromet la sécurité des écoliers durant tout l'hiver. Michael Gosselin partage son avis. Il ajoute que le partage des rues reste un incontournable pour la sécurité des piétons, comme des cyclistes. Martin Claveau pense, en outre, que la Ville devrait mettre en place des stratégies afin de faciliter les déplacements à vélo dans le quartier.

Raymond Poirier invite les administrateurs à consulter le Google Doc du conseil de quartier afin de participer à la rédaction de l'avis qui sera transmis à la Ville.

RÉSOLUTION 22-03-09 CONCERNANT LA TRANSMISSION, À LA VILLE, D'UN AVIS CONCERNANT LES CORRIDORS SCOLAIRES DANS LE QUARTIER

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR DIANE CHARUEST, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Limoilou transmette à la Ville un avis dans le cadre de sa période d'ajustement et de modification du projet de révision des corridors scolaires des écoles Grande-Hermine et Saint-Fidèle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Discussion – qualité de l'air et pollution atmosphérique dans le Vieux-Limoilou

Raymond Poirier invite les membres à consulter les rapports sur la qualité de l'air et la pollution atmosphérique dans Limoilou en prévision de la prochaine période d'information. Le président ajoute que des citoyens ont montré du doigt certains éléments qui n'ont pas été pris en compte dans l'étude de la Santé publique, dont l'impact du nickel et des métaux qui sont manipulés au Port sur la qualité de l'air.

Raymond Poirier rappelle que le conseil de quartier s'est déjà prononcé quelques fois dans les médias, notamment en ce qui concerne :

- Sa volonté de voir des actions être rapidement mises en place pour améliorer la qualité de l'air dans le quartier
- Le fait que les rapports présentent des zones grises qui pourraient être éclaircies grâce aux données récoltées par les capteurs installés sur le territoire du Port de Québec.

Jackie Smith rappelle que le dossier a beaucoup évolué en six ans. Elle se demande toutefois pourquoi le nickel et les autres métaux n'ont pas été étudiés. Pascal Marier-Dionne insiste sur le fait que le conseil de quartier devra rappeler les recommandations de la Santé publique dans toutes ses représentations futures.

Le conseil aimerait développer, en collaboration avec l'artiste Wartin Pantois, un projet photo visant à mettre en lumière les insécurités des ménages du quartier. Les photos, qui pourraient d'abord être exposées dans les bureaux de différents acteurs du milieu, pourraient être accompagnées de citations expliquant les préoccupations des familles.

10. Point d'information concernant l'assemblée publique autour du rapport d'experts indépendants mandatés par le MELCCFP sur la pollution atmosphérique dans le Vieux-Limoilou organisée par le conseil de quartier

En réponse à la résolution du conseil de quartier et aux demandes citoyennes, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs a proposé aux administrateurs d'organiser une assemblée publique portant sur le rapport d'experts indépendants sur la pollution atmosphérique. C'est le 29 mars prochain, à 19h30, qu'aura lieu cette rencontre. Raymond Poirier en profite pour inviter les administrateurs à diffuser l'information. Le conseil de quartier Saint-Roch publiera aussi l'invitation sur ses réseaux sociaux.

À la question d'une citoyenne, Raymond Poirier répond que le Port affirme qu'il partage toutes ses données. Cela dit, la plupart des données récoltées sur le territoire du Port sont sous la propriété de l'entreprise Glencore qui, elle, refuse de partager ses données. Plusieurs autres renseignements, notamment concernant l'incinérateur, n'ont pas été pris en considération dans les récentes études de la qualité de l'air. Le conseil est évidemment d'avis que les données récoltées sur le territoire des industries pourraient permettre d'obtenir un meilleur portrait de la provenance des polluants.

Martin Claveau se demande si des pressions pourraient être faites sur les actionnaires de Glencore. Une administratrice explique qu'il est complexe d'agir ainsi, notamment parce qu'une telle démarche suppose la rédaction d'un dossier solide, comprenant plusieurs éléments scientifiques. Jackie Smith rappelle que le Port et Glencore soignent leur image, insistant sur leur désir de collaboration. Marjorie Ramirez ajoute que le CVAP a demandé que les données sur la concentration de nickel dans l'air leur soient fournies.

11. Période de suivi des projets en cours

- Limoil’Air

Raymond Poirier mentionne que la phase II du projet Limoil’Air avance bien. D’ici la mi-avril, le comité pourrait être en mesure de livrer ses premières données.

La phase III de Limoil’Air, pour laquelle la Coopérative de solidarité en intelligence artificielle recherchera de nouvelles subventions, permettra à l’équipe de peaufiner son modèle de prédiction, de même que l’algorithme facilitant l’analyse des données. Des systèmes d’alerte devraient aussi être intégrés à la plateforme. Bientôt, le comité pourrait être en mesure d’orienter les actions citoyennes grâce aux données récoltées (végétalisation des secteurs, aménagements, etc.)

Raymond Poirier explique finalement que Limoil’Air pourrait être à l’origine de plusieurs autres projets. Un groupe de l’Université Laval, par exemple, pourrait analyser les impacts des aménagements urbains et de la foresterie urbaine sur la dissémination des poussières. Le CERFO et l’organisme Revolv’Air, eux, aimeraient analyser la fiabilité des capteurs au-delà des deux premières années du projet.

- Sécurité routière 2022-2023

Le projet de sécurité routière 2023 du conseil de quartier sera bientôt présenté aux membres. Les administrateurs contemplent d’ailleurs l’idée d’exposer les nouveaux panneaux lors de l’AGA d’avril.

Les administrateurs conviennent de discuter prochainement de l’édition 2023 du projet de sécurité routière.

- Frigo-partage dans le Vieux-Limoilou

Le projet avance bien, malgré que tout reste à faire. Il faut encore installer le nouveau frigo-partage et lui bâtir un abri.

- Cartographie des opportunités de verdissement dans le Vieux-Limoilou

La cartographie pourrait être lancée dès la mi-août.

12. Période de suivi quant aux comités externes du conseil de quartier

- Comité-conseil de l'étude sur la qualité de l'air dans la basse-ville

Aucun suivi supplémentaire (voir point 4 et point 10).

- Comité de vigilance des activités portuaires du Port de Québec

Marjorie Ramirez mentionne que le comité aurait tout avantage à recevoir systématiquement les données du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs pour orienter sa stratégie et remplir sa mission. L'administratrice entend discuter de ce point avec les membres du CVAP lors de la prochaine rencontre du comité.

Raymond Poirier mentionne que Radio-Canada a mis en lumière le fait que le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, lors du dernier épisode de poussières rouges dans Maizerets, n'a pas pris d'échantillons. Les agents du ministère ont plutôt fait un frottis, qu'ils ont traité comme un échantillon. Ils n'ont ainsi pas pu connaître la concentration de métaux dans les poussières ni découvrir la provenance des contaminants. Ils ont attribué l'épisode au sel de déglacage, mais la présence de calcium dans le frottis aurait très bien pu être imputable au Port de Québec.

Marjorie Ramirez insiste sur l'importance du rôle du CVAP, qui doit agir comme une instance indépendante capable de faciliter la tâche de certains intervenants et représentants politiques. Elle admet toutefois que l'implication au comité demande beaucoup de temps pour les membres, qui doivent entre autres lire de nombreux rapports.

À une question de Pascal Marier-Dionne, Marjorie Ramirez répond que les dépassements récemment enregistrés, au regard de la nouvelle norme, restent plutôt stables.

Le conseil de quartier discute de la pertinence de poursuivre son implication au CVAP.

Un citoyen explique que son implication au CVAP, il y a quelques années déjà, lui a donné l'impression de perdre son temps. Le comité ne profitait d'aucune donnée pour lui permettre de remplir sa mission. Jackie Smith partage son avis. Elle insiste toutefois sur l'importance de la mobilisation citoyenne pour faire bouger les choses. Elle se demande si la qualité de l'air est un débat public ou un dossier qui doit être traité en huis clos. Marjorie Ramirez rappelle que les travaux du CVAP sont publics.

Martin Claveau pense que le conseil de quartier doit participer au CVAP, bien que les enjeux environnementaux ne définissent pas la vie dans le Vieux-Limoilou.

- Comité cohabitation Port-Communauté

Aucun suivi supplémentaire.

- Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles

Pascal Marier-Dionne mentionne que la Ville en est à rédiger son nouveau plan métropolitain de gestion des matières résiduelles. Elle reçoit actuellement les mémoires des citoyens et des organismes. L'administrateur ajoute que la production de déchets par personne ne cesse d'augmenter. Les milieux de la construction et de la rénovation contribuent d'ailleurs de façon notoire à l'ampleur de ce phénomène.

Raymond Poirier pense que le conseil de quartier devrait rédiger un mémoire, ne serait-ce que pour appuyer les points du comité de vigilance.

Pascal Marier-Dionne rappelle que le comité a récemment pu assister à une présentation de la réforme de la collecte sélective, un projet qui s'assoit, selon le secrétaire, sur d'excellentes bases.

Pascal Marier-Dionne ajoute qu'il a assisté à une rencontre de la Ville au sujet des maladies des arbres. Il mentionne que plusieurs arbres seront coupés dans les prochaines années en raison de l'agrile du frêne. La Ville entend accompagner les citoyens dans ce processus et réutiliser le bois coupé.

- Table de concertation Vélo des conseils de quartier

Michael Gosselin mentionne qu'un peu plus de 9 km de piste cyclable se sont ajoutés cet hiver. La Ville entend, en outre, poursuivre la construction de la bande cyclable de la 8^e Avenue. La 8^e Rue (de la 1^{re} Avenue jusqu'à la 3^e Avenue), de même que la rue Caron, profitera aussi d'une piste cyclable cet été. Michael Gosselin ajoute que les commentaires des citoyens ont été pris en compte dans l'élaboration du projet de lien cyclable sur la 8^e Avenue. L'administrateur fera parvenir aux membres une carte des bandes cyclables dans le quartier.

- Table de concertation Mobilité des quartiers centraux

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

- Table des acteurs clés des quartiers Canardière

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

Comité de liaison avec la communauté du Tramway de Québec

Aucune rencontre n'a récemment eu lieu.

- Comité pour un quartier Stadacona bienveillant

Aucun suivi.

- Comité de gestion de Rendez-vous Limoilou

Aucun suivi.

13. Période de suivis des résolutions en attente de réponse

À la résolution du conseil de quartier concernant les travaux autour du jardin communautaire de la rue des Sables et de leurs impacts sur les utilisateurs et utilisatrices, M. Richard Marchand, directeur de division, Service des Loisirs, sports et vie communautaire, a répondu: « Le canal de communication est très bon entre la Ville et l'organisme. »

M. Raymond Poirier se demande si le CA du jardin communautaire transmet correctement l'information à ses membres. Julie Bellavance fera un suivi du dossier.

À une question de Louis Campagna, Mme Anne Pelletier répond que les procès-verbaux du conseil de quartier sont publiés sur le site Web dès qu'ils sont prêts et approuvés.

14. Discussion – nouveaux projets en développement au conseil de quartier

Raymond Poirier mentionne que le conseil de quartier aimerait développer, en collaboration avec la caisse Desjardins, un programme pour encourager la création d'OBNL en logement dans le quartier. . Raymond, Karim et Julie se réuniront le 6 avril pour discuter du projet.

15. Discussion - report de la prochaine édition du Coup de pousses de Limoilou

La citoyenne qui était responsable du Coup de pousses de Limoilou ne pourra pas piloter le projet cette année. Elle invite donc le conseil de quartier à reporter l'édition 2023 de l'événement.

16. Fonctionnement du conseil de quartier

- Correspondances et communications

Aucun suivi.

- Trésorerie et paiements à venir

RÉSOLUTION 23-03-10 CONCERNANT LE PAIEMENT DE LA SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

SUR PROPOSITION DE MARTIN CLAVEAU, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration d'autoriser le paiement de 90 \$ à Jade Pelletier-Picard pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du conseil de quartier de mars 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Rapport annuel et AGA

Les membres préparent le rapport annuel et les états financiers pour l'AGA, qui aura lieu en mars prochain. Une séance ordinaire aura lieu avant l'AGA d'avril prochain.

17. Divers

- Séance d'information – Travaux dans le Vieux-Limoilou en 2023
Les citoyens pourront assister, le 17 avril prochain, à une séance d'information portant sur les travaux qui auront lieu dans le Vieux-Limoilou en 2023.

18. Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE RAYMOND POIRIER, DÛMENT APPUYÉE PAR MARJORIE RAMIREZ, IL EST RÉSOLU PAR le conseil d'administration du conseil de quartier de lever l'assemblée à 21h40.

_____SIGNÉ

Raymond Poirier, Président

_____SIGNÉ

Pascal Marier-Dionne, Secrétaire